



Elections professionnelles

Votez SNES et FSU du 13 au 20 octobre



Edito

Aux CAPA, CAPN ou CCP : pourquoi je vote SNES

Du 13 au 20 octobre, chacun d'entre vous, titulaire ou non, est appelé à désigner ses représentants dans les commissions paritaires académiques et nationales.

Imposé par le gouvernement contre l'avis des organisations syndicales, le vote électronique, ne doit pas faire obstacle à votre participation. L'anonymat du vote est garanti par l'identifiant reçu du chef d'établissement et le mot de passe récupéré sur une boîte mël de votre choix.

Voter pour les élus du SNES, c'est s'engager individuellement pour imposer au recteur de s'expliquer sur sa politique éducative et sa gestion des personnels face à des élus sérieux et tenaces, déterminés à être les porte-voix de nos métiers. C'est aussi, au-delà de l'échelon académique, marquer des points face à une politique que nous combattons.

Notation unique confiée aux chefs d'établissements, rallonge du temps de travail avec deux semaines supplémentaires gratuites l'été, toilettage des décrets de 1950 pour un allongement de nos services hebdomadaires et une remise en cause de la monovalence... autant d'offensives politiques qui entrent en cohérence et qu'il nous faut combattre pied à pied dans des réunions paritaires où vos représentants SNES portent la colère des salles des profs qui parfois explosent aussi dans les rues.

Après la grève unitaire du 27/09 et les actions Interprofessionnelles du 11/10, vous adresserez une nouvelle fois un message fort au gouvernement et aux candidats à la Présidence en votant pour le SNES qui revendique une autre politique éducative et budgétaire. Contre l'appauvrissement du service public de l'École, contre la précarité de ses personnels, le SNES exige pour la rentrée 2012 un plan d'urgence pour l'École : recrutements par les concours externes et internes de 10 000 enseignants supplémentaires, allègement du service des stagiaires, augmentation des salaires.

Les militants qui se présentent à vos suffrages sont vos collègues, tous en poste dans un établissement de l'académie. Ils vivent le même quotidien que vous dans les classes, les effectifs surchargés, les consignes contradictoires et entendent prioritairement faire réussir tous leurs élèves. Ils représentent tous les métiers de l'éducation dans leur diversité à laquelle le SNES est attaché. L'engagement qu'ils prennent et pour lequel ils demandent votre soutien, c'est autant pour garantir l'équité, la transparence et empêcher les passe-droits dans toutes les décisions administratives pour les carrières que pour défendre une certaine conception de l'École, du métier et sa réalité devant une hiérarchie ayant trop souvent des idées stérilisées ou fantasmées puisées dans une doctrine managériale.

Aux CTA et CTM : pourquoi je vote FSU

La nécessité impérative de porter tous les élèves vers les plus hautes qualifications possibles, l'apport des nouvelles technologies, le rapport des élèves au temps, à l'autorité, à l'effort font évoluer sans conteste nos pratiques professionnelles. Le SNES réfléchit avec vous sur de légitimes revendications qu'il faut porter ensemble pour que le plaisir d'être chaque jour devant les élèves et d'agir pour l'École demeure notre moteur professionnel. C'est au CTA, comité technique académique, que ces revendications pourront aussi

avancer, avec, et c'est une nouveauté, la signature d'accords majoritaires au niveau national ou académique. Charge de travail, salaires, heures supplémentaires, DGH, effectifs, stagiaires, précarité, formation continue, avenir des CIO sont des dossiers dont nous débattons pour les faire bouger. Vous donnerez par la force d'un scrutin majoritaire aux représentants de la FSU les moyens d'en faire un débat prioritaire dès la première séance.

Gwénaél Le Paih le 22 septembre 2011

Stagiaires

enseigner, ça s'apprend et ça demande du temps !

C'est pourquoi le SNES combat la réforme de la masterisation qui a servi de prétexte à la suppression de l'année de stage. En mars 2010 dans l'académie, le SNES appelle les collègues à refuser collectivement la charge de tuteur : 2 500 signatures recueillies. Le Recteur Miossec octroie une demi décharge aux stagiaires jusqu'aux vacances de la Toussaint. La mobilisation maintenue des collègues et les interventions du SNES permettent cette année, dans notre académie, le maintien d'une décharge le premier mois d'exercice. La formation intervient plus tôt, elle est centrée sur la didactique et l'aide à la gestion des classes. Nous continuons de revendiquer un service réduit pour les stagiaires et une formation digne de ce nom.

Stages du SNES et de la FSU s'informer, se former et agir

Le SNES académique dénonce la carence de l'institution en ce qui concerne la formation continue mais il vous propose de vous former lors des stages qu'il organise. Il vous rappelle que vous avez droit à 12 j de formation. Consultez la brochure (ou le site académique) des stages : disciplinaires, de catégorie, sur les adolescents et sur l'industrie.

Se former est une nécessité face aux défis de la nouvelle école qu'on veut nous imposer. Inscrivez vous !!

Un syndicat présent et réactif

Dans chaque établissement, des collègues syndiqués au SNES-FSU agissent au quotidien pour offrir un soutien, un conseil, un renseignement. Ils organisent le débat et favorisent l'action collective. Ils sont le relais essentiel des militants départementaux, académiques et nationaux qui interviennent pour défendre et améliorer nos métiers. Ainsi le SNES-FSU est le seul syndicat qui offre un tel maillage et de telles capacités d'intervention sur l'ensemble du territoire.

Aux CAPA, CAPN ou CCP je vote SNES

Aux CTA et CTM je vote FSU

Publication réalisée par : Soizick Boscher, Christelle Carnet, Jean-Marc Clery, Thérèse Jamet-Madec, Frédérique Lalys, Soazig Lebreton, Gwénaél Le Paih, Arnaud Molin, Vincent Plé, Claudine Renault.

Liste présentée par la
Fédération Syndicale Unitaire



(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

1. M. LE PAIH Gwénaél	Professeur certifié	Lycée A. Conti Bruz 35
2. Mme LE COZ Armelle	Professeure des écoles	Ecole L. Courot Plomeur 29
3. M. LEVEDER Bruno	Administratif SAENES	DEXACO Rectorat d'académie Rennes 35
4. M. LEGUERINEL Marc	Professeur agrégé EPS	Lycée A. R. Lesage Vannes 56
5. Mlle SEVENO Annie	Professeure de Lycée Pro	Lycée professionnel Bréquigny Rennes 35
6. M. CLERY Jean Marc	Professeur certifié	Lycée J. Chaptal Quimper 29
7. Mme LE MAUX Marylène	Professeure des écoles	Ecole L. Guilloux Ploufragan 22
8. M. MAHEO Matthieu	Professeur certifié	Collège J. Monnet Broons 22
9. Mme GUENNEC Cécile	Infirmière	Collège M. Pagnol Plouay 56
10. M. BRILLET Jacques	Professeur des écoles	Ecole Keroman Lorient 56
11. Mlle GUYADER Sylvie	Assistante sociale	Inspection Académique Saint Brieuc 22
12. Mlle GLAD Evelyne	Professeure EPS	Lycée Bréquigny Rennes 35
13. Mlle LALYS Frédérique	Professeure certifiée	Collège J. Lurçat Lanester 56
14. Mme FORCIOLI Evelyne	Professeure des écoles	Remplaçante Ecole Quineleu Rennes 35
15. M. AUBIN Vincent	Professeur de Lycée Pro	Lycée F. Bienvenue Loudéac 22
16. Mme MUSSEAU Isabelle	Infirmière	Collège G. Pensivy Rosporden 29
17. M. OLLIVIER Jacques	Adjoint technique de laboratoire	Lycée J.-B. Colbert Lorient 56
18. M. RIVIERE Gil	Personnel de direction	Lycée F. Bienvenue Loudéac 22
19. M. PINON Jean Luc	Administratif ADAENES	Collège G. Pensivy Rosporden 29
20. Mme CARMES Michelle	Professeure certifiée	Lycée F. Rabelais Saint-Brieuc 22

Refus des HS : nous gagnons des postes !

En Bretagne, l'augmentation des HS dans les DGH se heurte à une opposition tenace des équipes. Nos métiers sont exigeants et nécessitent du temps de préparation, de correction, de travail en équipe, de rencontre avec les familles... une activité quotidienne "invisible" qui convainc les collègues à exiger plus de personnels sur le terrain et moins d'heures supplémentaires. Les mobilisations contre les HS sont relayées dans chaque réunion paritaire où les représentants du SNES, DGH de chaque établissement en main, revendiquent des moyens en postes. Le rectorat n'a d'autre alternative que d'annuler les HS qui ne trouvent pas preneur et doit réinjecter des moyens en postes (entre 65 et 100 emplois selon les rentrées) : autant de possibilités d'affectations supplémentaires pour les TZR et de contrats pour les non-titulaires.

En CAPA, il faut savoir se faire entendre !

Échelon, hors-classe, liste d'aptitude, contestation de la notation, mesure disciplinaire, congé formation, poste adapté pour raison de santé, mutation,... nous sommes tous concernés par une CAPA !

Les élus du SNES, particulièrement attentifs à toute forme d'arbitraire administratif, attachent autant d'importance à faire respecter les droits d'un collègue qu'à défendre des revendications collectives qui profiteront à chacun. Le correctif de 1 ou 2 points appliqué sur les notes pédagogiques trop anciennes, un accès à la hors-classe prioritaire pour les collègues en fin de carrière, une bonification spécifique pour 8 ou 12 ans dans le poste lors d'une mutation, la prise en compte à égalité de toutes les situations familiales... des demandes que nous avons portées et obtenues parfois au bout de plusieurs séances. En CAPA, il faut savoir se faire entendre : l'opiniâtreté des élus SNES, leur sérieux et la légitimité d'un suffrage majoritaire sont les meilleures armes.

AGRÉGÉS

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,
SNESup – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,
 syndicats de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire

10 titulaires, 10 suppléants

Hors classe

- | | |
|---|---|
| 1. M. LE BARO Lionel - Physique et Electricité Appliquée
Lycée Colbert - Lorient - 56 | 7. Mme TETU Agnès - Histoire Géographie
Lycée Colbert - Lorient - 56 |
| 2. Mme KERVADEC Anita - Lettres Modernes
Lycée Lesage - Vannes - 56 | 8. M. DEBRETAGNE Olivier - SVT
Lycée Joseph Savina - Tréguier - 22 |
| 3. Mme ROBERT Marie-Claude - EPS
Collège Auguste Brizeux - Quimper - 29 | 9. Mme BEDELET Stéphanie - Lettres Modernes
Collège Camille Guérin - Saint Méen Le Grand - 35 |
| 4. Mme ROBERT Michèle - Anglais
Lycée Chaptal - Quimper - 29 | 10. M. LEAUSTIC Philippe - SVT
Lycée Colbert - Lorient - 56 |

Classe normale

- | | |
|---|---|
| 1. M. KERVOELEN Christian - Histoire Géographie
Lycée Félix Le Dantec - Lannion - 22 | 12. M. CARIO Sébastien - Mathématiques
CNED - Rennes - 35 |
| 2. Mlle CASSARO Enza - Italien
Lycée Lesage - Vannes - 56 | 13. Mme CHRETIEN Stéphane - Allemand
Lycée Le Dantec - Lannion - 22 |
| 3. M. LANDREAU Dominique - Mathématiques
Lycée Chateaubriand - Rennes - 35 | 14. M. BONHOMME Benjamin - Arts Plastiques
Lycée Jacques Cartier - Saint Malo - 35 |
| 4. M. BOULBENNEC François - EPS - ZR Brest -
Rattaché au Collège des Monts d'Arrée - Plouñour
Ménez - 29 | 15. Mme BOCHARD Valérie - Biochimie, Génie
Biologique - Lycée Jean Macé - Lanester - 56 |
| 5. Mme QUENEA Martine - Génie Electrique - Université
de Bretagne Sud - IUT de Lorient - Lorient - 56 | 16. M. PIERRE Patrick - Histoire Géographie
Lycée Jacques Cartier - Saint Malo - 35 |
| 6. M. CHAUOU Amaury - Histoire Géographie
Lycée Kerichen - Brest - 29 | |

NON-TITULAIRES EXERÇANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Candidature présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,



SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,



SNUEP – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement professionnel,

syndicats de la **U.F.S.U.** – Fédération Syndicale Unitaire

NON-TITULAIRES EXERÇANT DES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Candidature présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,



SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,



SNUipp – Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegg,



SNUEP – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement professionnel,

syndicats de la **U.F.S.U.** – Fédération Syndicale Unitaire

CERTIFIÉS

ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011



Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNESup – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,
syndicats de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire

19 titulaires, 19 suppléants

Hors classe du corps des professeurs certifiés

1. **M. CAVEY Jean-Charles** - STI Génie Mécanique Productique - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
2. **Mme BRUN Brigitte** - Espagnol - Collège Martin Luther King - Liffré - 35
3. **Mme PUCEL Armelle** - Mathématiques - Collège Kerzouar - Saint Renan - 29
4. **Mme GIBERT Françoise** - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson-Sévigné - 35
5. **M. DEMY Bruno** - SVT - Collège Kerfontaine - Pluneret - 56
6. **Mlle SCHERSACH Véronique** - STMS - Lycée Kerraoul - Paimpol - 22

Classe normale du corps des professeurs certifiés et corps des adjoints d'enseignement

1. **Mme CARNET Christelle** - Documentation - Lycée Brocéliande - Guer - 56
2. **M. LE PAIH Gwénaél** - Mathématiques - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
3. **Mme MONFORT PETITEAU Morgane** - Allemand - Lycée Brocéliande - Guer - 56
4. **M. MAHEO Matthieu** - Lettres Modernes - Collège Jean Monnet - Broons - 22
5. **M. CADIEU Régis** - Histoire Géographie - ZR Rennes - Rattaché au Collège Le Landry - Rennes - 35
6. **Mme OUVARD Christine** - Mathématiques - Lycée Victor et Hélène Basch - Rennes - 35
7. **M. CLERY Jean-Marc** - Philosophie - Lycée Chaptal - Quimper - 29
8. **M. MARITEAU Joël** - Histoire Géographie - Lycée Freyssinet - Saint Brieuc - 22
9. **Mlle RICHARD Nolwenn** - Arts Plastiques - Collège Echange - Rennes - 35

Suite de la liste ➔

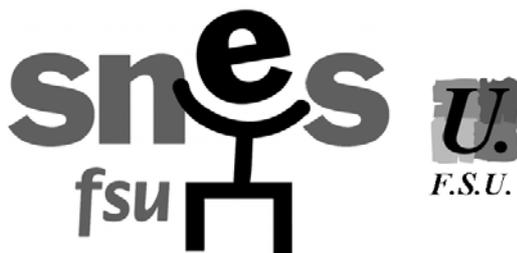
Page 1 / 2

10. **M. PLE Vincent** - Allemand - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
11. **M. RABAT Fabrice** - SVT - ZR Quimper - Rattaché au Collège Le Porzou - Concarneau - 29
12. **Mme CLOAREC MAUVOISIN Sylvaine** - Espagnol - Lycée Beaumont - Redon - 35
13. **M. AMELOT Philippe** - SVT - Lycée Descartes - Rennes - 35
14. **M. PLAS Matthieu** - Lettres Modernes - Université Rennes 2 - Rennes - 35
15. **Mme STEPHAN Fabienne** - Anglais - Collège Martin Luther King - Liffré - 35
16. **M. DEREDEL Jean-Pierre** - Breton - Collège Edouard Herriot - Rostrenen - 22
17. **M. COCHET Mickaël** - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson-Sévigné - 35
18. **Mlle LE GOFF Gaid** - Sciences Physiques - Collège Saint Exupéry - Vannes - 56
19. **M. NAUTRE Jean-Marc** - Education Musicale - Collège Jean Moulin - Saint Jacques de la Lande - 35
20. **M. RANNOU Vincent** - Sciences Physiques - Lycée du Léon - Landivisiau - 29
21. **Mme THATJE Julia** - Documentation - Collège Tanguy Prigent - Saint Martin des Champs - 29
22. **M. LEMONNIER Yannick** - Histoire Géographie - Collège Charcot - Saint Malo - 35
23. **Mme LIZE Magali** - Economie Gestion A - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
24. **M. PASQUET Yves** - STI Génie Mécanique Productique - Lycée Yves Thépot - Quimper - 29
25. **Mme LEBRETON Soazig** - Histoire Géographie - Collège Andrée Récipon - Orgères - 35
26. **M. SALAUN Yannig** - Mathématiques - Lycée de l'Elorn - Landemeau - 29
27. **Mlle LALYS Frédérique** - Histoire Géographie - Collège Jean Lurçat - Lanester - 56
28. **M. BARRUE Régis** - Mathématiques - Lycée Jean Macé - Lanester - 56
29. **Mme LE COGUEN Sylvie** - Documentation - UBO - BREST IUFM antenne de Quimper - 29
30. **M. POUAPON Bruno** - Sciences Physiques - Lycée Chaptal - Quimper - 29
31. **Mlle DUCHESNE Isabelle** - Histoire Géographie - Lycée Lesage - Vannes - 56
32. **Mlle CASTEL Virginie** - Anglais - ZR Saint-Brieuc - Rattachée au Lycée Chaptal - Saint Brieuc - 22

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES
**DIRECTEURS DE C.I.O ET
CONSEILLERS D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUES**

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré
syndicat de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire

5 titulaires, 5 suppléants

Directeurs de centre d'information et d'orientation

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Conseillers d'orientation – psychologues

1. **Mme RENAULT Claudine** - CIO Rennes Nord - 35
2. **Mlle LE PAGE Christine** - CIO de Dinan - 22
3. **Mme LE GOFF Sylvie** - CIO de Quimper - 29
4. **Mlle OGIER Solenne** - CIO Rennes Sud - 35
5. **M. ROBERT Christian** - CIO de Lorient - 56
6. **M. MARC Christian** - CIO de Fougères - 35

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES
CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNUEP – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel,
syndicats de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire

8 titulaires, 8 suppléants

Hors classe

1. **M. TANGUY Daniel** - LP Zola - Hennebont - 56
2. **M. FERREC Michel** - LP Chaptal - Saint Brieuc - 22

Classe normale

1. **Mme BOSCHER Soizick** - Collège Jean Monnet - Broons - 22
2. **M. MORÉ Pierre-Yves** - Lycée Victor Hugo - Hennebont - 56
3. **M. GELATI Thibaut** - Collège Mahatma Gandhi - Fougères - 35
4. **Mme HERCOUET Dominique** - Collège Jean Richepin - Pleneuf Val-André - 22
5. **Mlle PEMP Sandrine** - Collège Alain - Crozon - 29
6. **Mme DELAHAYE Pascale** - LP Jean Jaurès - Rennes - 35
7. **Mme DREAN Isabelle** - Collège Yves Coppens - Malestroit - 56
8. **M. EDLINE Gaël** - Collège Charles Brochen - Pontrioux - 22
9. **Mlle MORIN Patricia** - Lycée Jean Moulin - Châteaulin - 29
10. **M. LENDORMY Philippe** - Collège Andrée Récipon - Orgères - 35
11. **M. GENTRIC Didier** - LP Laennec - Pont l'Abbé - 29
12. **M. GUILLAUME Eric** - LP Bréquigny - Rennes - 35
13. **Mme RABASTE Odile** - Lycée Eugène Freyssinet - Saint Brieuc - 22
14. **Mme JEGOU Mickaëlle** - Collège de la Rivière d'Étel - Étel - 56

Toujours aux côtés des non titulaires !

Le SNES et la FSU ont toujours défendu un véritable plan de titularisation des non-titulaires, mais un plan ambitieux, qui ne laisserait personne sur la route. A cette rentrée, plus de 900 non-titulaires sont en poste dans les établissements : [sans les contractuels et les Maîtres-Auxiliaires, la rentrée dans notre académie n'aurait pu se faire !](#)

En organisant des réunions départementales et un conseil syndical ayant réuni plus de 70 collègues le 20 septembre à Rennes, le SNES met ses paroles en acte : véritable force de proposition, soutien aux collègues, information sur les droits des non-titulaires, suivi des affectations... [le SNES et ses militants, titulaires et non-titulaires, et ses représentants à la CCP sont toujours dans la lutte !](#)

TZR : entre le marteau et l'enclume

Les TZR sont pris entre le marteau de la politique de suppressions de postes menée par le gouvernement et l'enclume que constituent les réalités du terrain où les besoins sont réels. Ni les affectations à l'année, ni les suppléances ne peuvent aujourd'hui être assurées partout dans de bonnes conditions et les TZR en font les frais (affectations toujours plus éloignées, sur deux voire trois établissements). Cette situation n'est pas acceptable et le SNES œuvre sur tous les fronts pour défendre collectivement, notamment dans l'intersyndicale académique, mais aussi individuellement les TZR. [Ainsi avons nous obtenu que soit gravé dans le marbre le principe du rattachement administratif définitif ou que les textes sur les frais de déplacement s'appliquent enfin dans notre académie.](#) Au quotidien, nous parvenons par nos interventions au rectorat, à résoudre nombre de difficultés auxquelles peuvent se trouver confrontés les collègues.

AED

Le secteur-vie scolaire du SNES repose sur trois piliers : une permanence téléphonique spécifique aux vies scolaires le Mardi, le Bulletin « Vie Scolaire » et des stages départementaux réguliers dont les derniers se sont tenus en mai 2011. Ce lien original et privilégié permet aux militants AED du SNES de résoudre de nombreux cas individuels. Ils ne se cantonnent pas aux cas particuliers et initient des batailles collectives : campagne d'obtention du crédit d'heures de formation par le biais des CA, adresses aux députés pour l'accès à tous les personnels de vie scolaire au Ticket CESU...

A travers ces luttes prime l'ambition d'en finir avec la loi d'exception qui frappe notre catégorie. [C'est pourquoi, aux élections de 2011, le SNES défend en priorité le retour à une gestion rectorale, seule mesure garantissant qu'à un même contrat correspondent des mêmes droits.](#) Par ailleurs, concernant l'accompagnement des élèves en situation de Handicap, [le SNES exige la reconnaissance des AVS comme un nouveau métier de l'Education.](#)

Alors, voter SNES-FSU à la CCP et au CTA du 13 au 20 octobre, c'est voter pour un syndicat de combat présent au coeur des vies scolaires.

COPsy

Le SNES-FSU défend l'identité des CIO et l'ancrage des missions de psychologue des conseillers d'orientation-psychologues dans l'Education nationale. [Conseiller d'orientation-psychologue, c'est un métier !](#)

Pour un service public d'orientation plus ambitieux et plus soucieux de la réussite de tous au sein de l'Education nationale, le SNES-FSU demande une augmentation significative du recrutement de conseillers d'orientation-psychologues.

[Non à la fusion ou à la fermeture des CIO !](#) Attention à une labellisation imposée à nos services, sans concertation et sans cadrage. Tout n'est pas perdu, la résistance est encore un moyen pour éviter l'affaiblissement des CIO et la perte de sens de notre travail. Pour un service public de qualité, il nous faut des moyens pour exercer notre métier (frais de fonctionnement, frais de déplacements...). Agissons pour revaloriser notre métier ; agissons pour revaloriser nos salaires et la création d'une Hors Classe. Travaillons ensemble pour défendre toutes ces revendications.

CPE

Lorsqu'un CPE présente son métier, il ne s'arrête pas à la circulaire de 82 dont le but est pourtant de définir nos missions. Non, il explique qu'il doit pallier les manques : le lundi pas d'infirmière, c'est le CPE qui soigne ; le mardi pas d'assistante sociale, c'est le CPE qui soutient ; le jeudi pas de COP, c'est le CPE qui conseille et la nuit plus de gardien dans les lycées, c'est le CPE qui sécurise.

En tous cas qui essaye, qui s'épuise et qui se demande où est passé son métier.

Et pour seule réponse de l'administration : gestion de la pénurie, création de services partagés, suppression de postes, suppression d'ASEN... Ne laissons pas disparaître notre métier, notre identité, notre spécificité française.

[Avec le SNES continuons à défendre le métier de CPE !!!](#)

Voie techno

on l'aime et on la défend avec le SNES !

Porteuse d'une grande diversité (sciences de labo, industrie, Génie civil, médico-social, économie-gestion-droit, arts appliqués), la voie technologique offre aux jeunes un accès à la culture commune par des démarches et des pratiques pédagogiques spécifiques. [Les bacs techno jouent un rôle majeur dans la démocratisation de l'accès au baccalauréat.](#) Ils permettent des poursuites d'étude reconnues dans le monde du travail. La réforme du lycée méconnaît cette spécificité et menace l'ensemble de la voie. Le SNES n'a cessé d'exiger une autre réforme pour la STI au plan national. Dans l'académie, l'année dernière, le SNES a mené bataille pour que les collègues de STI menacés dans leurs postes restent en établissements. [La campagne auprès de tous les acteurs se poursuit : un grand colloque "Industrie" est organisé avec la FSU à Rennes le 1^{er} Décembre.](#)

Langues vivantes

une situation qui se dégrade.

Les conditions d'apprentissage et d'enseignement se dégradent avec [des effectifs pléthoriques](#) tant au collège qu'au lycée et des regroupements anti-pédagogiques favorisés par la réforme du lycée. [La diversification devient de plus en plus peau de chagrin](#) : en anglais et espagnol, les effectifs sont partout énormes alors que la situation des autres langues se dégrade (allemand, russe ou rares autres langues enseignées dans l'académie). Le SNES est intervenu au niveau des IA et du rectorat sur les situations communiquées par les sections d'établissement ou par les collègues (bilangues, italien, breton...).

Pour vous informer, participez aux stages (5 octobre stage breton à Brasparts, 12 janvier stage LV à Rennes) et consultez le CR de l'audience du SNES national au ministère (informations sur les nouvelles épreuves au bac 2013).

A partir du jeudi 13 octobre et jusqu'au jeudi 20 octobre, vous allez élire vos représentants et vos délégués du personnel.

Nouveau :
les élections se feront par Internet !
Attention aux trois étapes à ne pas manquer !

Premier temps : IDENTIFIANT

Vous avez reçu votre notice de vote avec votre **identifiant personnel** et le rappel de votre NUMEN, ainsi que toutes les informations utiles pour voter. **Cet identifiant et votre NUMEN sont indispensables pour pouvoir voter !**

@ **CLM, CLD, congé formation, congé parental, TZR en suppléance, non-titulaires** : la notice vous sera envoyée directement par la Poste à votre adresse personnelle.

Deuxième temps : MOT DE PASSE

A partir du 22 septembre, connectez-vous sur www.education.gouv.fr/electionspro2011 (lien direct sur le site du SNES www.rennes.snes.edu) pour obtenir le mot de passe donnant accès au bureau de vote électronique. Pour cela, entrez votre identifiant et votre NUMEN et précisez votre département de naissance. Le mot de passe vous sera envoyé aussitôt sur la boîte mel de votre choix.

ATTENTION : Pour les électeurs « conjoints », il n'est pas possible de donner la même adresse – chacun doit avoir une adresse personnelle.

Troisième temps : VOTE du 13 octobre (10h) au 20 octobre (17h)

Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe et votez pour la FSU aux CTA et CTM et pour le SNES aux CAPA (ou CCP) et CAPN. **Identifiez-vous**

✓ Choisissez le scrutin (CTA / CTM / CAPA ou CCP / CAPN)

✓ Cochez la liste



et



✓ Validez votre choix en cliquant **VOTER**

✓ Vérifiez votre choix

✓ Confirmez votre choix

✓ Ensuite imprimez votre reçu, preuve que votre vote a été pris en compte

✓ Passez aux autres scrutins auxquels vous êtes inscrit

Les personnels élisent l'ensemble de leurs représentants dans les instances. Selon votre situation, vous aurez jusqu'à 4 votes à émettre :

- vous êtes titulaire = 4 VOTES : CAPA, CAPN, CTA, CTM

- vous êtes non-titulaire = 3 VOTES : CCP, CTA, CTM

- vous êtes stagiaire = 2 VOTES : CTA, CTM

En CAPA et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière :

- Mutation, détachement à l'étranger ou en COM,
- Avancement d'échelon, accès à la hors classe,
- Notation administrative, procédures disciplinaires,
- Demandes de temps partiel, de disponibilité,
- Demandes de congé formation, de stages de formation...

Accompagner les collègues dans leurs démarches, les assister le cas échéant face à la hiérarchie : c'est aussi le travail de nos commissaires paritaires. Face à la nouvelle "politique managériale", nos élus sont là pour rappeler ce que sont nos métiers et la réalité du terrain.

Le Comité Technique Académique (CTA) et le Comité Technique Ministériel (CTM) traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- Budget et gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
- Règles statutaires (concours, recrutement, grille indiciaire...)
- Conditions de travail, formation

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (Comité Hygiène et Sécurité, CHS-"Conditions de travail", Conseil Académique des Langues Régionales, Comité de réforme, Conseil Supérieur de l'Education, Conseil Supérieur de la Fonction Publique)

J'ai perdu mon identifiant !

Vous pouvez en demander un nouveau au rectorat **0810 454 454** jusqu'au **mardi 11 octobre 2011** inclus, mais pas au-delà. En cas de difficulté pour faire la demande, contactez les militants du SNES !

Je suis TZR. Comment et où vais-je recevoir l'identifiant ?

Si vous êtes en affectation à l'année, pas de problème, vous recevez votre notice de vote dans votre établissement d'exercice. Si vous êtes en remplacement de courte ou moyenne durée, elle vous sera adressée à votre domicile par la Poste.

AED ou Contractuel, je vote aussi !

CDI, CDD depuis au moins un mois à la date du 13/10 pour une durée minimale de 6 mois ou reconduit successivement depuis au moins 6 mois, Contrats aidés, Contrats de droit public et de droit privé des GRETA et CFA : vous voterez pour élire les CT et votre CCP.

Attention ! Pour les contractuels nouvellement embauchés : vous pourrez obtenir votre identifiant grâce à un « lien à usage unique » dans un mel qui vous sera adressé sur la boîte mel professionnelle.

Stagiaire, je vote aussi !

Vous voterez pour élire vos représentants aux CTA et CTM.

J'ai perdu mon mot de passe !

Vous pourrez obtenir un nouveau mot de passe par Internet durant toute la période de vote. Il vous sera renvoyé immédiatement par courriel.

Avec le vote électronique je vote d'où je veux – mais si je veux voter là où je travaille ?

Les 14 - 18 et 20 octobre, les établissements doivent mettre à disposition des ordinateurs dédiés au vote.

Je ne suis inscrit sur aucune liste électorale ! Je n'ai toujours pas reçu mon identifiant personnel !

Vous avez jusqu'au **3 octobre** pour signaler votre situation au rectorat **0810 454 454** ou en ligne sur www.education.gouv.fr/electionspro2011. Contactez les militants SNES pour vous aider !